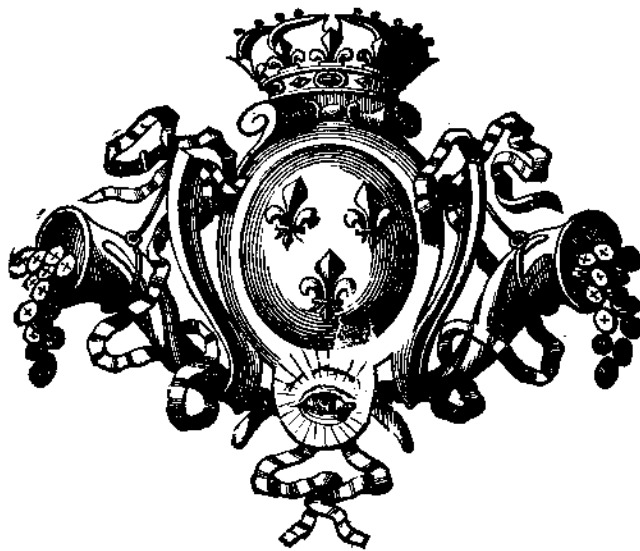


A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,
Concernant les Billets de la Banque
Royale.

Du 5. Janvier 1719.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCCXIX.



A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

Concernant les Billets de la Banque Royale.

Du 5. Janvier 1719.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE ROY s'estant fait représenter, estant en son Conseil, la Declaration du 4. Decembre dernier, portant conversion de la Banque Establie en faveur du S.^r Law & sa Compagnie, en Banque Royale, Et que les Billets de ladite Banque ne seront delivrez au Public, qu'après que le nombre d'iceux & la quotité des sommes qu'ils contiendront auront esté reglez par des Arrests du Conseil; A quoy estant necessaire de pour-

A ij

voir. SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL; de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Ordonné & Ordonne qu'il sera fait vingt-cinq Registres contenant chacun huit cens Billets de cent Ecus d'Espèces du poids & titre de ce jour, chaque Billet numeroté depuis le N.º Un, jusqu'au N.º Vingt mille inclusivement, faisant Deux Millions d'Ecus, & Douze Millions de livres; Quinze Registres contenant chacun huit cens Billets de la somme de Mille livres, chaque Billet numeroté depuis le N.º Un, jusqu'à N.º Douze mille inclusivement, faisant la somme de Douze Millions; Et soixante Registres contenant chacun mille Billets de Cent livres, chaque Billet numeroté depuis le N.º Un, jusqu'au N.º Soixante mille inclusivement; faisant la somme de Six Millions, Et le Total celle de Trente Millions de livres. ORDONNE au surplus Sa Majesté que lesdits Billets seront faits & delivrez dans la forme prescrite par sadite Declaration du 4. Decembre dernier. FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le cinquième jour de Janvier mil sept cens dix-neuf. *Signé* PHELYPEAUX.